SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (*)

1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-582-02 Bádogos

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Tôlier

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- fabriquer et installer les éléments de gouttière, d'ange, de plaque d'extrémité, d'accroc, d'écart;
- fabriquer et installer des chaudrons de bassin versant, des colliers de ferrage, des éléments incurvés et des coudes de vidange;
- fabriquer et installer des bords d'avant-toits, de faîtes et des cheminées;
- évaluer, fabriquer et installer des constructions de tôlier sur la façade;
- pré-fabriquer et installer des tôles de toiture à couture et des éléments complémentaires;
- pré-fabriquer et installer des tôles de toiture à lamelle de bois et des éléments complémentaires;
- définir la taille de miroire de la couverture au tableau, fabriquer et installer la couverture au tableau.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7533 Tôlier de bâtiments et édifices

(*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/

©European Communities 2002 ©

MNTA

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat

Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat

Ministere des Affaires Economiques Nationales

Niveau du certificat (national ou international)

Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):
34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.

Code ISCED2011:
3

Niveau du CNCP de la Hongrie: 4

Niveau du CEC: 4

Echelle de notation/Exigences aux examens

Echelle pentatonique:
5 très bien
4 bien
3 moyen
2 passable
1 insuffisant

Mention de série du certificat: PT K

son numéro d'ordre: 123456

Date de délivrance du certificat: 2023.10.02

Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.

Épreuve orale	Connaissances professionnelles de tôlier	5	30.00
Épreuve pratique	Taille et construction de structures de tôlier	5	70.00
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe expressé en note		5	

Accès au niveau d'éducation/formation suivant

A l'enseignement secondaire

Accords internationaux

Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

Base légale

Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle
Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 25/2014 (VIII. 26.) du Ministère de l'Économie nationale,
Ministre de l'innovation et de la technologie 9/2018. (VIII. 21.) Décret ITM 24/2012 sur les exigences en matière de qualification professionnelle et d'examen pour les qualifications professionnelles relevant de la compétence du ministre de l'Économie nationale. (VIII. 27.) Décret NGM.

MINTA

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		3 ans

Niveau d'entrée requis:

- la formation peut être commencée sans qualification scolaire élémentaire ou pré-qualification scolaire, ou en possession des compétences définies pour le groupe de profession 'Construction'
- Il faut remplir des exigences d'aptitude médicale.

Modules d'exigences professionnelles:

11497-12 Animation de personnel I

11499-12 Animation de personnel II

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

10101-12 Activités de construction communes

10266-12 Tâches de base de tôlier

10267-12 Tâches de tôlier

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET

MINTA